RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS DES DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

SCRUTIN DU 23 NOVEMBRE 1958

DÉPARTEMENT DU GERS
2me CIRCONSCRIPTION

Electrices, Electeurs,

C'est à la demande des élus cantonaux de la Fédération du Parti Républicain Radical et Radical Socialiste du Gers que j'ai accepté l'honneur de me présenter à vos suffrages aux élections législatives du 23 Novembre prochain.

En cette heure difficile, pour tout homme qui entend prendre une part des responsabilités publiques, je n'ai pour me recommander à votre estime que le sentiment et l'assurance d'agir en pleine conscience de mon devoir de citoyen et de Français.

Grâce à vous une grande espérance est née le 28 Septembre dernier.

Ceux qui se refusaient à rompre avec un passé et des méthodes qui nous ont conduits aux bords de la faillite et de la guerre civile ont été confondus dans le pays, comme dans notre département, par leurs anciens partisans.

Il importe donc que cette majorité nationale — librement exprimée et sans précédent dans les annales de notre histoire — puisse demain se reporter sur des élus soucieux avant toute chose de faire respecter votre vote.

Représentant d'un Parti qui s'honore dans le Gers d'une noble tradition civique et libérale, j'entends placer ma candidature sous le signe de la concorde et du renouveau.

CONCORDE entre tous les républicains nationaux car le Pays a besoin de chacun d'entre-nous pour travailler la main dans la main à une œuvre utile et durable.

RENOUVEAU dans la vie publique afin que se maintienne la ferveur patriotique qui s'est manifestée le 28 Septembre à l'appel du Général de GAULLE.

LA REPUBLIQUE CONTINUE. Mais il ne suffit pas d'avoir changé de Constitution, encore faut-il faire vivre les nouvelles institutions pour permettre à la Ve République de devenir et de demeurer le régime que nous attendons et qui se doit d'être :

PROPRE — LIBERAL — FORT

Ces perspectives ne seront permises qu'autant qu'il se trouvera dans la prochaine Assemblée des hommes nouveaux soucieux d'éclairer et d'aider le gouvernement de la République dans les tâches les plus urgentes, à savoir :

EN ALGERIE.

— Rétablissement de la Paix dans l'honneur et la sauvegarde des intérêts français et le respect de la personnalité algérienne.

DANS LE DOMAINE FINANCIER.

— Réforme fiscale par la simplification de l'impôt. A cette fin, étude immédiate des projets d'impôt sur la matière première, sur l'énergie; étude d'une taxe unique à la production apparemment plus juste et plus facile à évaluer.

— Réduction du train de l'Etat et plus particulièrement du secteur para-administratif.

— Contrôle plus strict et plus rigoureux des dépenses et des marchés de l'Etat, élimination de tout esprit de complaisance ou de laisser-aller.

— Assainissement et aménagement du fonctionnement et de la gestion des organismes de prévoyance sociale.

« Pas de besoins sans secours ; pas de secours sans besoins ».

DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT.

— Mise en vigueur d'une réforme qui doit permettre à l'Etat de fournir à la jeunesse de plus en plus nombreuse les locaux et les maîtres nécessaires à l'instruction dont il a la charge, la formation des cadres et des techniciens indispensables à la vie du Pays.

DANS LE DOMAINE AGRICOLE.

— Défense de la propriété rurale.

— Ajustement de l'économie agricole à l'expansion industrielle.

— Lutte contre les calamités agricoles grâce au système des assurances subventionnées.

— Mise en vigueur des décrets GAILLARD de Septembre et Octobre 1957 sur les prix d'objectifs des principales denrées agricoles et sur les prix de campagne indexés.

— **Pour le blé,** suppression du quantum contraire à l'intérêt du petit producteur.

— **Pour le vin,** lutte contre la flavescence dorée; aide et facilités aux propriétaires victimes de ce fléau en vue de nouvelles plantations; révision et assouplissement des règlementations en vigueur en matière de plantation. Indexation et si possible stabilisation des cours du vin à un taux équitable à la fois pour le producteur et le consommateur, et par suite, disparition de la spéculation dont les viticulteurs sont les victimes.

— Favoriser et aider une production des vins de qualité.

— **POUR L'ARMAGNAC :** organisation du marché; aide financière à la production et au vieillissement de nos eaux-de-vie d'Armagnac.

Ce sont ces réformes de base, attendues par tout le Pays, et plus impérieuses qu'une réorganisation administrative ou judiciaire, qui assureront le retour de notre prestige à l'extérieur et nous permettront d'organiser une communauté avec les peuples d'Europe et d'Outre-Mer.

Je n'entends pas inaugurer ma carrière publique par des promesses démagogiques fracassantes.

Je laisse ce soin aux politiciens professionnels dont vous avez pu apprécier le sérieux.

Je crois que la qualité d'un élu sera jugée davantage sur ce qui aura été fait avec le concours de tous dans l'intérêt commun que sur les promesses toujours faciles qu'il aura pu dispenser.

Voilà, mes chers concitoyens, ce que j'avais à rappeler dans cette brève profession de foi. Elle vous touchera dans la paix de vos maisons au soir d'une campagne électorale qui m'a procuré le réconfort d'amitiés et de sympathies insoupçonnées.

L'accueil que j'ai reçu dans nos villages m'a permis de prendre conscience par-delà vos soucis quotidiens de votre désir de voir s'instaurer dans le pays plus d'ordre et de justice.

Ce n'est que dans la paix publique, enfin retrouvée, que nous pourrons répondre, en travaillant valablement au bien commun de la grande et de la petite patrie, à vos revendications légitimes et raisonnables.

Dans cette voie je vous promets — et c'est bien là ma seule promesse — de travailler du meilleur de moi-même avec tout le courage et la fidélité que saura m'inspirer votre confiance.

Vive le Gers !
Vive la République !
Vive la France !

Eugène TANDONNET

Licencié en Droit - Licencié ès-Lettres
Avoué près le Tribunal Civil de Condom

Candidat du Parti Républicain
Radical et Radical-Socialiste

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Charles MOULIÉ

Conseiller Général du Gers
Maire de Cologne

IMP. BOUQUET - AUCH (GERS)